



CLASSIQUES  
GARNIER

LAFOND (Jean), « Préface », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*  
Série VIII, n° 1 - 2 - 3, 1996 (Janvier – Juin), p. 7-9

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11850-3.p.0021](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11850-3.p.0021)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1996. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PRÉFACE

Le colloque organisé à la Sorbonne, les 9 et 10 juin 1995, par la Société Internationale des Amis de Montaigne, était destiné à commémorer le quatrième centenaire de l'édition des *Essais* procurée chez L'Angelier par Marie de Gournay et Pierre de Brach. L'analyse critique de cette édition conduisait tout naturellement à s'intéresser à ses auteurs et, tout spécialement, à la production littéraire de la "fille d'alliance" de Montaigne.

Dès 1910, Mario Schiff convenait que Marie de Gournay avait pris avec le texte "des libertés qu'un éditeur moderne ne se permettrait pas". Plusieurs communications font le point sur la question, en s'appuyant sur des relevés qui établissent l'importance quantitative et qualitative des retouches apportées. Introduites, selon l'éditrice, à seule fin de favoriser une meilleure réception de l'œuvre, sans provoquer "aucune mutation de sens", ces interventions ont pour le moins assagi le texte. L'attention portée par Montaigne après 1588 à la ponctuation ne semble pas avoir été prise en compte, et l'interprétation peut s'en trouver modifiée. Il faut cependant admettre que les exigences de l'époque en la matière ne sont pas les nôtres et que, comme le soulignait déjà Villey, Marie de Gournay fait preuve de scrupules qui ne sont pas le fait de tous les éditeurs du temps: dans sa complexité, le texte lui-même n'était pas toujours si facile à établir. La perte par ailleurs de certains ajouts, portés sur des feuilles volantes dont disposaient les éditeurs, rend d'autant plus important — encore qu'invérifiable — le texte de 1595.

Les préfaces qui paraissent successivement de 1595 à 1635 font moins apparaître une évolution de la pensée de Mlle de Gournay que des mises en perspective différentes sur un fond qui demeure, à peu de chose près, le même. Elle se montre toujours aussi passionnément attachée à l'œuvre et à la personne de Montaigne. L'amitié spirituelle qui l'unit à son "père" lui confère à ses yeux le privilège d'être seule autorisée à donner l'édition *ne varietur* de ces *Essais* qu'elle se fait un devoir de diffuser et de protéger de l'incompréhension et de la malveillance. Cette amitié répèterait celle qui unissait Montaigne et La Boétie: dans les deux cas, la mort est venue sceller une relation unique et ouvrir les voies de l'écriture. La publication, en hommage posthume, du *Proumenoir de Monsieur de Montaigne* (1594) relève, comme les *Essais* de 1580, de ce jeu de la mémoire et de la création littéraire. Le vagabondage de la pensée y répond à l'allure d'une promenade: un propos de Plutarque est l'occasion d'un récit illustrant le thème romanesque des infortunes de l'amour et la difficulté d'être femme. Ce récit connaîtra plusieurs rééditions — dont celle de 1623 se présente sous le titre d'*Alinda. Histoire tragique* — et il peut être considéré, on le verra ici, comme un texte fondateur: on y assiste à la naissance d'un écrivain, qui prend et reprend sa matière pour, par l'écriture, persévérer dans son être. L'imaginaire s'y trouve associé à la digression dans un mixte que l'auteur réfère à ce qu'elle nomme le "roman discourant". Formule composite et peut-être instable, mais qui, si elle répond au goût du temps pour le développement oratoire, n'en est pas moins originale et propre à Marie de Gournay.

La littérature lui est un moyen de débattre de divers problèmes, dont celui, au premier chef, de la condition féminine. Elle tient ainsi une place éminente dans une "Querelle des femmes" déjà ancienne, grâce aux opuscules de *L'Égalité des hommes et des femmes* (1622) et du *Grief des Dames* (1626). Si cette dernière plaquette reprend la thèse féministe la plus courante, le premier essai ne s'enferme pas dans le débat de la supériorité d'un sexe sur l'autre. Vain débat, comme le disait avec humour Montaigne, en clôture de l'essai "Sur des vers de Virgile". La défense de l'égalité utilise des arguments assez inattendus et d'une audace surprenante pour avoir été retenus par tel historien des religions: si le Christ est né homme, ce n'est que "par nécessaire bienséance", pour accomplir sa mission auprès des foules juives dont il devait affronter "la malignité". Rien, dans l'absolu, n'eût interdit que le Messie fût une femme.

De Montaigne, Marie retient tout particulièrement la valeur d'une pensée forte et libre, incompatible par là même avec l'étroitesse des "petits esprits" et les afféteries de la mode. Il n'y a pour elle de communication véritable qu'au plus haut niveau, dans cette région des Egaux où, selon la conception néo-stoïcienne, le sage ne saurait s'adresser qu'à la communauté des sages, qui ignore la discrimination des sexes. Dans la langue et l'écriture doit être sauvegardé ce qui fait leur vitalité et leur énergie, et sa prédilection pour une langue abondante et colorée, celle de Ronsard et de Montaigne, fait de Mlle de Gournay une adversaire résolue de l'épuration entreprise par Malherbe et les malherbiens. Sorel a connu ses colères contre les "retranchements abusifs" de la "nouvelle cabale" et, en regrettant que le P. Bouhours ne fasse pas allusion à elle dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* lorsqu'il traite de l'histoire de la langue, il conseille à son lecteur de 1671 de consulter ses *Advis*.

Elle ne manquait ni de générosité, ni de noblesse dans la défense des causes qui lui tenaient à cœur. Ni, malgré quelques mauvais plaisants, de présence d'esprit et de personnalité. Le titre du recueil où elle réunit, en 1626, l'ensemble de son œuvre, *L'Ombre*, a permis que lui soit attachée l'image, peu gratifiante, d'un auteur qui n'aurait été que l'ombre portée de Montaigne. Dès la seconde édition (1634), l'épigraphe qui donnait la clef du titre disparaît et, on le voit par l'exemple de Tallemant, le public ne comprit plus ce qui justifiait un tel titre. En fait, le point de départ de l'épigraphe est emprunté au vers bien connu de la huitième *Pythique* de Pindare: "L'homme est le rêve d'une ombre", que Marie de Gournay développe: "L'homme est l'ombre d'un songe et son œuvre est son ombre". Pour travaillé qu'il soit, l'aphorisme ne manque pas d'allure et il met en valeur l'idée que l'œuvre ici rassemblée est l'ombre de son auteur et n'existe donc que dans le rapport étroit qu'elle entretient avec lui. Sans doute peut-on juger que Marie de Gournay ne serait pas sans Montaigne: faut-il en conclure pour autant qu'elle a moins servi les *Essais* qu'elle ne s'en est servie pour faire carrière dans les lettres? Certains communicants ne sont pas loin de le penser, cependant que tel intervenant souhaitait qu'il fût un jour possible de parler de Mlle de Gournay indépendamment de son "père". Il serait peut-être temps en effet de parvenir à prendre une mesure exacte du personnage et de son œuvre: ces Actes auraient atteint leur propos s'ils pouvaient y aider. L'édition critique qui est en préparation sous la direction de Jean-Claude Arnould y contribuera opportunément, en mettant à la disposition des

lecteurs la totalité d'une production très diversifiée, dans un texte sûr et accompagné de ses nombreuses variantes.

Jean LAFOND